



**FAÎTES CONFIANCE AU RÉSEAU PG,
PROFITEZ D'OFFRES DE REMBOURSEMENT
JUSQU'À 250 EUROS !**



QUELLE CHAUDIÈRE GAZ AVEZ-VOUS INSTALLÉE ?

- Matériel : Luna Platinum + HTE – chaudière murale gaz à condensation – **Remboursement de 150 € TTC***
- Klista + HTE – chaudière sol gaz à condensation – **Remboursement de 200 € TTC***
- Odia HTE – chaudière sol gaz à condensation – **Remboursement de 250 € TTC***

Modèle* (désignation et puissance) :

.....

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE CHAPPÉE « LA SEMAINE DU GAZ »*, VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT :

Renvoyer votre coupon de participation **avant le 15 janvier 2022** à l'adresse suivante :

**BDR Thermea France - Service Consommateurs Chappée
Opération « La semaine du gaz 2021 »
57 rue de la gare - 67580 Mertzwiller**

Joindre à ce coupon dûment complété, la copie du devis signé et daté entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2021, la copie de la facture de la chaudière acquittée et datée impérativement entre le 1^{er} octobre et 31 décembre 2021 ainsi qu'un RIB. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte. Après réception et acceptation de votre demande, vous recevrez un virement bancaire dans un délai de 6 semaines.

VOS COORDONNÉES

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Téléphone

* Durant l'opération « Semaines du gaz », CHAPPÉE propose au client particulier, une offre de remboursement par virement bancaire d'une valeur de 150€ TTC pour tout achat et pose par un professionnel d'une chaudière gaz à condensation de type Luna Platinum + HTE ou de 200€ TTC pour une chaudière au sol gaz à condensation de type Klista + HTE ou 250 € TTC pour une chaudière au sol gaz à condensation de type Odia HTE. Offre valable 1^{er} octobre au 31 décembre 2021, avec un devis accepté entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2021. Offre réservée aux particuliers à l'occasion de la réalisation d'une installation de chauffage gaz naturel. L'offre ne peut être accordée sur un autre modèle que ceux indiqués. Pour bénéficier de l'offre le particulier doit envoyer une copie du devis signé, ainsi qu'une de la facture installateur acquittée au plus tard le 31/12/2021. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/01/2022 (cachet de la Poste faisant foi). Offre limitée à une seule installation par foyer fiscal, même nom, même prénom, même adresse. Offre non cumulable avec toute autre opération commerciale Chappée en cours. Frais d'envoi non remboursés. Délai de remboursement dans un délai de 6 semaines après acceptation de votre participation.